

Les guerres du Léman

20 siècles de conflits sur les bords du lac

Avec ses cygnes majestueux, ses bateaux Belle-Epoque et ses palaces feutrés, le Léman est aujourd'hui de par le monde un idéal de quiétude et un symbole de paix, réputation encore consolidée par la naissance de la Croix-Rouge et de la Société des Nations sur ses rives. C'est donc entre lac et montagnes qu'on vient, depuis cent ans, rétablir la paix ou tenter de la préserver.

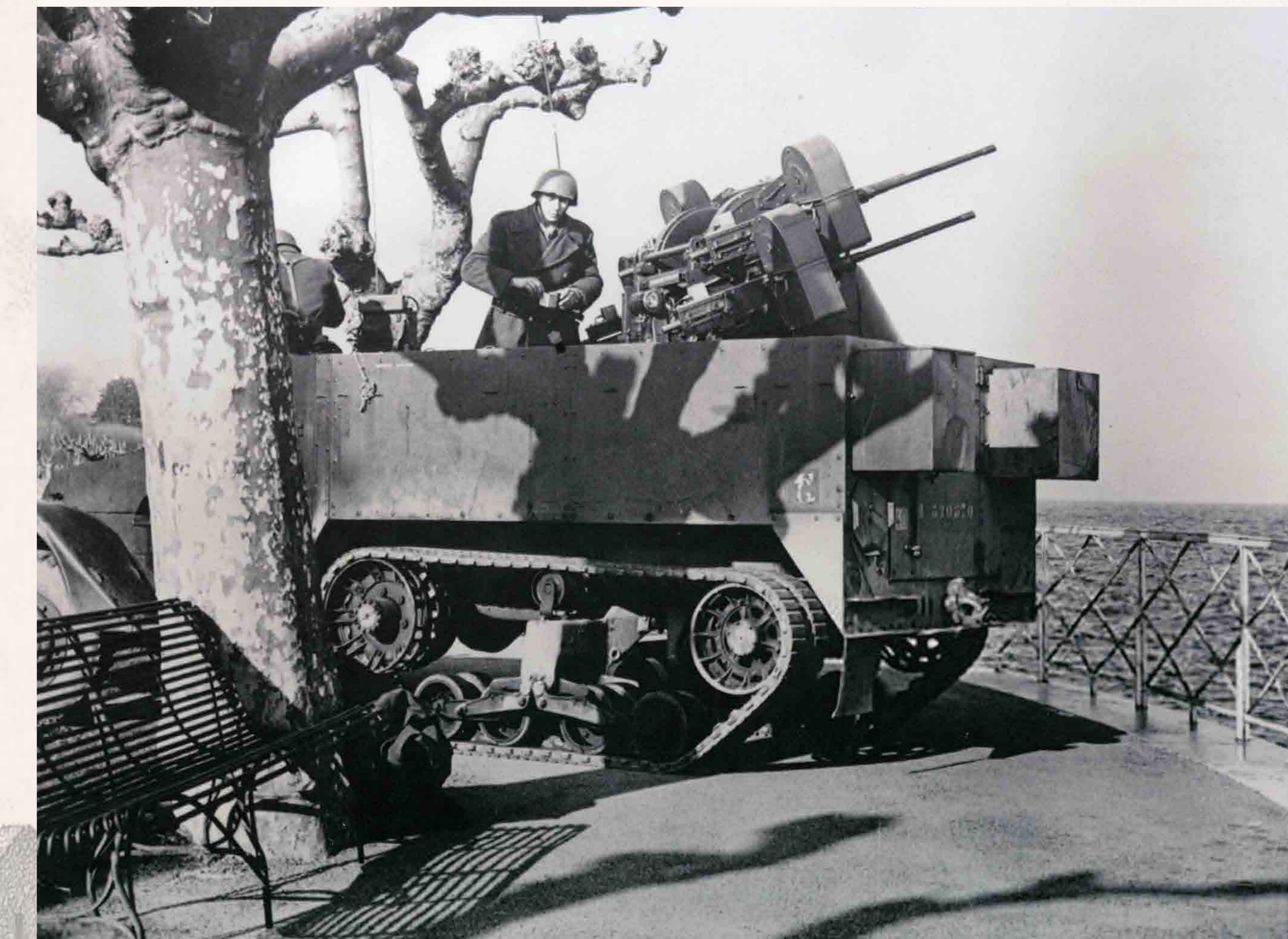
Pour autant, ce décor idyllique possède une histoire plus sombre. Comme bien d'autres zones de contact et de frontière, le Léman fut un terrain d'affrontements armés durant des siècles, des conflits aujourd'hui souvent oubliés, intervenus entre des entités politiques depuis longtemps disparues.

De l'Antiquité à nos jours, combats navals, sièges, raids et pillages ont ensanglanté ces rives, des tragédies dont les plus récents échos remontent tout juste à quelques décennies : en dépit des apparences, la paix n'est jamais un élément définitivement acquis...



Jules Hébert, *Chillon et la flottille* (1536), 1846 (BGE)

J. Hébert



Une exposition réalisée en association avec le *Groupe Expos des Bains des Pâquis*

Commissariat

Nicolas Ducimetière (Vice-directeur, Fondation Martin Bodmer) & Lionel Gauthier (Conservateur, Musée du Léman)

Réalisation graphique

Yoann Givry (Fondation Martin Bodmer)

Photographies

Fondation Martin Bodmer (Justine Givry), Musée du Léman, Bibliothèque de Genève, Centre d'Iconographie Genevoise, Musée cantonal des Beaux-Arts de Lausanne, Bibliothèque de la Bourgeoisie de Berne, Musée d'Art et d'Histoire de Genève, Musée Historique Lausanne, Archives fédérales suisses,...

Canon antiaérien à Evian pendant les négociations sur l'indépendance de l'Algérie, 1962 (Musée du Léman)

I. Antiquité

1. Conflit et confusion (-107)

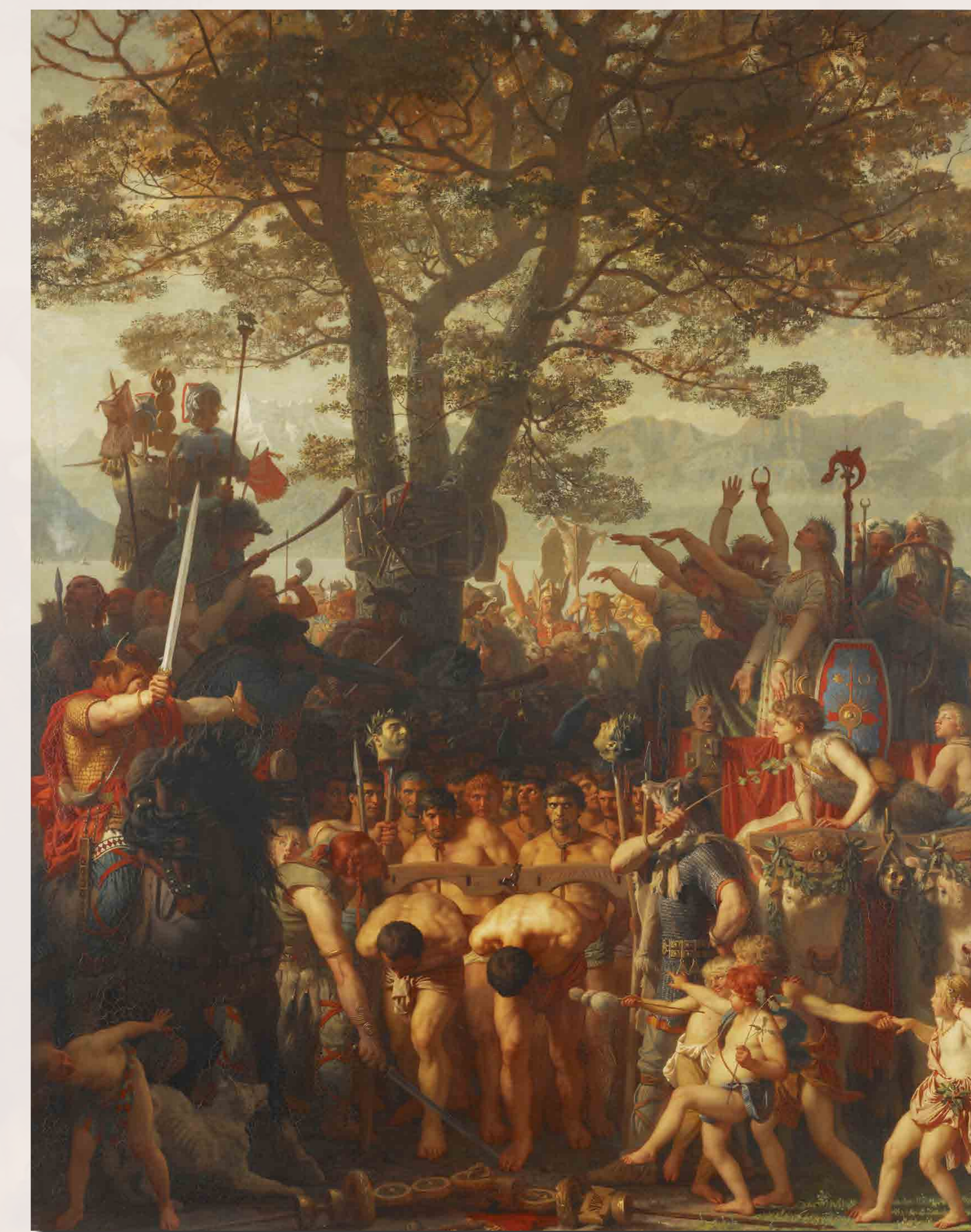


Au XIX^e siècle, on en était sûr : les Helvètes avaient jadis figuré parmi les peuples ayant un temps triomphé, sur leur propre sol, des légions de la puissante Rome. Artistes et historiens suisses se plaisaient avec fierté à évoquer cette victoire de l'an 107 avant J.-C., remportée par les Tigurins sur les rives du Léman. Au terme d'un affrontement farouche, les guerriers helvètes commandés par Divico avaient massacré les généraux et consulaires Licius Cassius Longinus et Lucius Calpurnius Piso, humiliant le légat survivant Caius Publius et les rares soldats rescapés en les faisant passer sous le joug...

Le tout se serait déroulé, pour les historiens des années 1830, dans ces « marais inabordables où se confondaient le Léman et le Rhône ». En 1858, le peintre Charles Gleyre représenta même cette scène épique en la plaçant en un lieu plus « photogénique » : le rivage de Montreux.

Hélas pour le « roman national » suisse, cette bataille, pourtant bien réelle, n'agita jamais les eaux du Léman, et surtout pas sa Riviera... La principale source antique concernant cet affrontement est un résumé (*periocha*) d'un des livres perdus de la grande somme historique de Tite-Live, *Ab Urbe condita*, écrite peu avant le début de notre ère. Des manuscrits médiévaux tardifs (XIV^e-XV^e s.), malheureusement repris par la première édition imprimée et ses descendantes, placèrent cet épisode dans la région « *in finibus Allobrogum* », correspondant plutôt à la rive sud du lac.

Cette allégation fut reprise à l'envi jusqu'à la fin du XIX^e s., quand les philologues, étudiant des manuscrits bien plus anciens et fiables, s'aperçurent que la formule évoquant le pays des Allobroges provenait en réalité de l'erreur de copie d'un scribe du Moyen Age et que la version antique donnait « *in finibus Nitiobrogum* », situant ainsi la victoire tigurine du côté de l'Agenais, dans le sud-ouest de la France...



▲ Charles Gleyre, *Les Romains passant sous le joug* (éclairci), 1858 (MCBA)

< Tite-Live, *Décades*, Venise, 1493 (FMB)

2. Circulation difficile à Genua (-58)



César (Caius Julius Caesar, dit), *Commentarii*, 1575 (FMB)

Le 28 mars de l'an 58 av. J.-C., tout un peuple se mettait en branle après avoir incendié ses villes, ses villages, ses récoltes. **Poussés par les conditions climatiques et la pression des peuples germains, près de 400 000 Helvètes, dont un tiers de guerriers, abandonnaient ces contrées pour gagner la façade atlantique et l'estuaire de la Gironde, où leur accueil avait été négocié avec la tribu locale des Santons.**

Pour gagner l'Ouest, deux routes se présentaient à eux. L'une, l'étroit passage entre Rhône et Jura, passant sur le territoire des Séquanes ; l'autre, le plus facile cheminement par le territoire allobroge, en franchissant le fleuve au niveau d'un petit *oppidum* alors nommé *Genua* (aujourd'hui Genève), le point le plus septentrional de la Gaule transalpine sous domination romaine.

Depuis Rome, cette vaste migration n'était pas passée inaperçue et le proconsul en charge de la province, un certain Caius Julius Caesar, prit des mesures immédiates en faisant détruire le pont de Genua (l'actuel pont de l'île) et en construisant un système de fortifications le long des rives sud du fleuve. Aux demandes des ambassadeurs helvètes, César, après avoir gagné du temps, répondit le 13 avril par un refus catégorique et par l'érection d'un mur de cinq mètres de haut pour vingt-huit kilomètres de long.

Contraint à cheminer par le territoire séquane, le long cortège des migrants indisposa par la suite le peuple éduen qui appela César à l'aide : en juin, le général romain, en toute bonne conscience, put écraser ses adversaires près de Bibracte. **Les sept ans de la Guerre des Gaules s'inauguraient et leur acte initiateur s'était joué sur les rives du Lacus Lemanus.**

II. Moyen Age et Renaissance

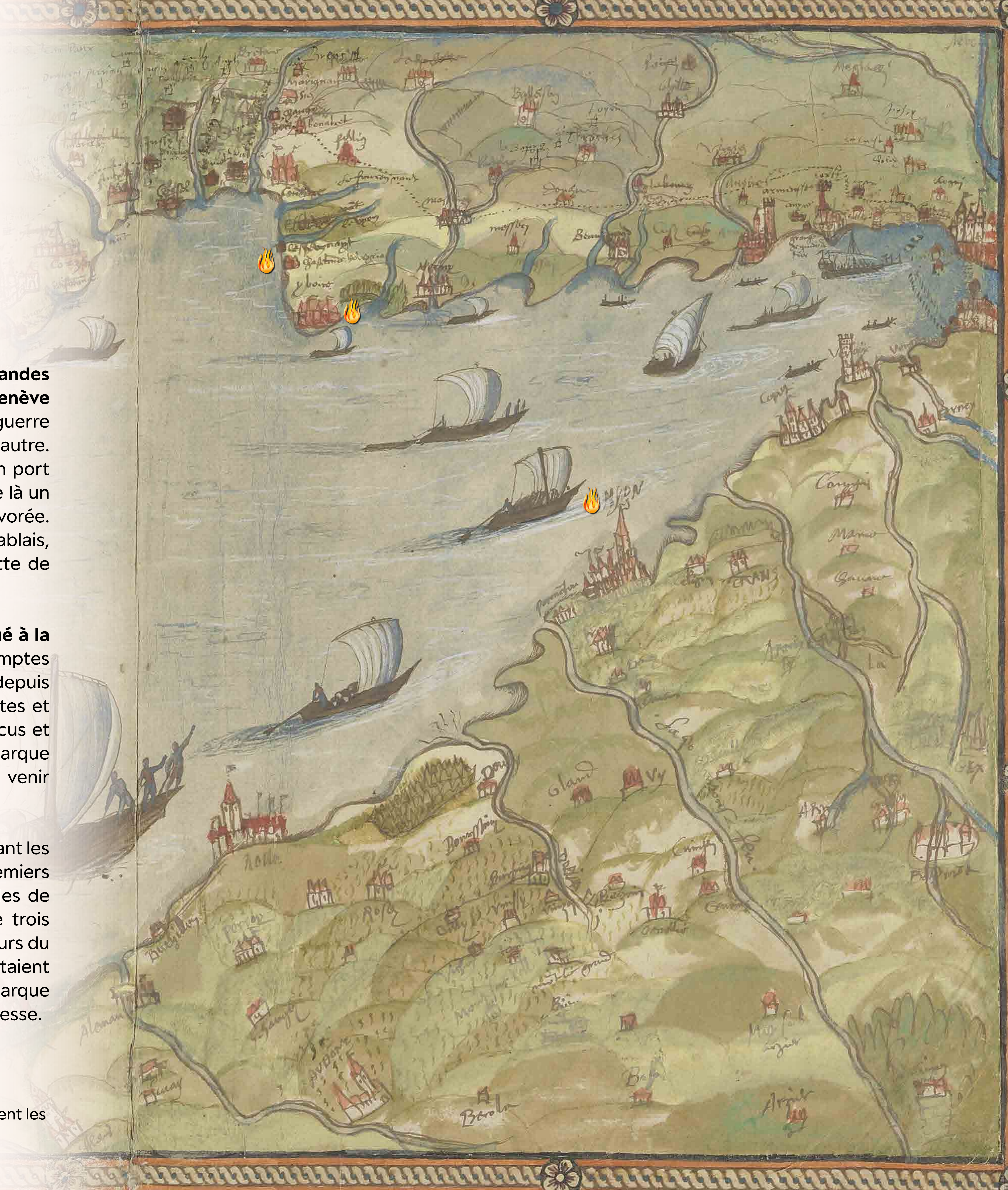
1. Une ambitieuse attaque amphibie (1307)

Au XIV^e siècle, les rives du Léman étaient partagées entre trois grandes puissances féodales adversaires : les comtes de Savoie, les comtes de Genève et les dauphins de Viennois (comme seigneurs de Faucigny). En 1305, la guerre reprit, accompagnée de prises de nombreuses places-fortes de part et d'autre. Alors qu'Amédée V de Savoie entreprenait l'édification d'une cité et d'un port (encore non fortifiés) à Yvoire, le Faucigny possédait à cinq kilomètres de là un château-fort et un bourg castral implantés sur le bord du lac, au lieu-dit Rovorée. Cette menace devait être jugulée, une mission confiée au bailli de Chablais, Jacques du Quart, qui siégeait au château de Chillon et dirigeait la flotte de guerre savoyarde.

Le siège de Rovorée commença le 6 août 1307, le château étant attaqué à la fois par terre et par lac. Par les dépenses consignées dans les livres de comptes savoyards, on sait que des bateaux furent affrétés pour transporter depuis Chillon, Nyon et Yvoire chevaliers, soldats, arbalétriers, catapultes, balistes et autres machines de jet, tandis que des galères armées formaient un blocus et bombardaient également la position depuis l'eau. Une « fuste » (longue barque plate) fut même équipée d'un « chat » (soit un bélier recouvert) pour venir ébranler les murailles côté lac.

Le dauphin semble avoir réagi par une contre-offensive sur Yvoire, ravageant les vignes, endommageant les fossés et chaussées, mettant en fuite les premiers habitants. Rien n'y fit : Rovorée encerclé tomba le « 6^e jour des calendes de septembre », autrement dit le 27 août, au terme d'une résistance de trois semaines. On attaqua immédiatement le démantèlement des puissants murs du château, presque arasés : les griffes lémaniques du tigre faucignerand étaient limées. N'en demeurent plus aujourd'hui que quelques pans de murs et la marque des profonds fossés, alimentés par l'eau du lac, qui protégeaient la forteresse.

Carte du Léman (détail) de Jean DuVillard, 1588 (BGE). Les flammes (ajoutées) indiquent les localités d'Yvoire, de Rovorée et de Nyon.



2. Quand les Suisses pillaient Lausanne... (1476)

Après l'écrasante victoire remportée à Morat sur le duc de Bourgogne le 24 juin 1476, les armées suisses et alliées, comptant les troupes de Berne, de Fribourg et du comte de Gruyères, se débandèrent. Messieurs de Berne ayant proclamé que la sécurité du canton dépendait de la possession du Pays de Vaud, les soldats bernois prirent tour à tour Payerne, Lucens et Moudon, dévalisées avec soin.

De son côté, Louis de Gruyères, ayant appris que la cité de Lausanne se trouvait dépourvue de garnison, se présentait devant ses murailles le 26 juin. Persuadés qu'il s'agissait de l'armée suisse au complet, les habitants ouvrirent grandes les portes et le pillage put commencer : sans parler du butin des soldats, leur seigneur obtint une montagne de vaisselle d'argent, de draperies de luxe et de soieries, sans compter cent écus d'or sonnants et trébuchants.

Furieux d'apprendre qu'on leur avait brûlé la politesse, les Bernois se présentèrent dès le lendemain, entrant par une porte, tandis que les Gruériens chargés de rapines sortaient par l'autre. Désireux de ne pas être en reste, les Confédérés fouillèrent et saccagèrent, espérant trouver ce que les Lausannois avaient pu cacher ou les Gruériens épargner. Le trésor de la cathédrale fut ainsi délesté de sa vaisselle liturgique d'or et d'argent et de plusieurs reliquaires ornés de pierreries. Le même sort fut réservé aux églises et couvents des Franciscains et des Dominicains.

Dans ce dernier étaient conservées les archives de la ville : les soldats arrachèrent des chartes les cordons de soie des sceaux pour en faire des aiguillettes colorées pour leurs chaussures à poulaine... Le sac de la ville, désertée par ses habitants, dura trois jours pleins et seule l'intercession du roi Louis XI à l'égard de ses turbulents alliés provoqua finalement son évacuation sans incendie le 30 juin.



3. Genève entre quatre murs (1550)



Dès sa création, l'oppidum allobroge de Genua, bâti en surplomb du cours du Rhône, avait été doté d'un rempart. Les invasions alamanes du III^e siècle ayant ruiné la ville basse, Genève se replia sur ce périmètre initial en se protégeant grâce à des murailles massives, en partie construites à partir des blocs arrachés à la cité de Nyon ravagée. Ces fortifications furent par la suite étendues au Moyen Âge, descendant de la colline pour rejoindre le lac. Cette enceinte, dites « des évêques », protégea Genève des soubresauts militaires du XV^e s.

En août 1534, devant le péril grandissant de la menace savoyarde, on ordonna la destruction immédiate et totale des faubourgs, dont les habitants (1/8^e de la population) durent évacuer leur demeure avec armes et bagages, sous peine d'une accusation de trahison. On édifia sur les terrains ainsi gagnés un système de fortifications modernisé, avec la création de bastions avancés, reliés par une muraille basse.

Cette « enceinte des Réformateurs », édiflée peu à peu tout au long du XVI^e siècle, trouve sa première représentation exacte sur la célèbre vue de Genève gravée par Hans Rudolf Manuel Deutsch (1525-1571) en 1548 pour illustrer la grande *Cosmographia* de Sebastian Münster : on y voit notamment la mention des tours (*speculae*) surveillant le lac, tandis que l'accès à la rade était protégé par un ensemble de pieux épais reliés par de fortes chaînes et ne laissant que quelques passages libres à la navigation.

4. Miracles et bonnes sœurs (1555)



L'ordre des Clarisses (branche féminine des Franciscains) édifia à Orbe, en pays de Vaud, un monastère bâti entre 1427 et 1430. D'illustres religieuses s'y installèrent, notamment la princesse Louise de Savoie (1462-1503), fille du duc Amédée IX et nièce du roi Louis XI. A l'occasion de sa profession de foi en 1493, la future bienheureuse offrit à l'église de son couvent un bas-relief en bois doré et peint représentant une Vierge à l'enfant. Un siècle plus tard, en 1554, la cité, cogouvernée par Berne (protestante) et Fribourg (catholique), bascula définitivement du côté de la Réforme : expulsées par les autorités bernoises, les Clarisses prirent la route de l'exil vers Evian, en terre savoyarde.

Le 20 mars 1555, sous la direction de la mère abbesse Anne Husson, la vingtaine de moniales atteignirent « Rives du lac de Lausanne auquel lieu elles disnèrent & trouvèrent trois nefes qui les conduisirent & menèrent jusqu'à Evian ». **Chargé de calices, d'ornements d'église et de meubles, le convoi fut surpris en pleine traversée par une furieuse tempête : redoutant le naufrage, bateliers et sœurs allégèrent les navires en jetant leurs bagages les moins précieux par-dessus bord.** Mais à l'arrivée à Evian, au soir du 24 mars, il fallut se rendre à l'évidence : dans la panique, on avait jeté Notre-Dame de Grâce à l'eau...

C'était sans compter les facéties du Léman : quelques jours plus tard, des pêcheurs de Meillerie retrouvèrent le précieux panneau, encore emballé, flottant sur le lac ! Le miraculé fut installé dans l'église du nouveau couvent des Clarisses et survécut à bien d'autres périls par la suite : on peut aujourd'hui encore l'admirer dans la nef de l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, à Evian.



5. Opération commando à Versoix (1589)



Michel Bénéard, *La Prise du fort de Versoix*, 1590 (BGE)

Assurés du soutien du roi de France, **les Genevois lancèrent une guerre préventive contre le duc de Savoie le 2 avril 1589 : le conflit devait durer quatre ans et connaître plusieurs batailles rangées ou coups de main audacieux.** Parmi ces derniers figure la prise de la place-forte de Versoix. En août 1589, le commandement des troupes genevoises, augmentées de soldats français, avait été confié à Claude de Coussaye, sieur de Lurbigny, envoyé direct d'Henri IV, soucieux d'aider la cité calviniste.

L'action de cet efficace général amena en octobre à la chute du château de Veigy et à l'arraisonnement de bateaux savoyards sur le lac. Cette dernière opération aurait toutefois pu tourner au fiasco en raison de la puissante artillerie établie dans le fort Saint-Maurice de Versoix : comme dans le célèbre film *Les Canons de Navarone*, ces pièces à longue portée (notamment quatre couleuvrines) pouvaient gêner la libre circulation des galères et barques genevoises sur le lac Léman, allant jusqu'à enrayer le ravitaillement de la cité. Le duc aurait même affirmé que ces canons seraient « les clefs de Genève ». Aussi décida-t-on de les réduire au silence.

Les 7 et 8 novembre 1589, sous les ordres de Lurbigny, les troupes genevoises se lancèrent à l'assaut de la petite ville fortifiée qui abritait une garnison de 600 hommes. Vers 4 heures du matin, un petit commando de dix-sept hommes pénétra dans la ville en longeant les murs du côté du lac. L'attaque fut ensuite déclenchée simultanément de l'intérieur et de l'extérieur, aboutissant à la plus totale confusion des défenseurs. Si tous les membres de l'escouade envoyée dans les murs furent saufs (et honorés par Genève durant des décennies comme des héros), tous les combattants n'eurent pas cette chance. Parmi les soldats tombés se trouvait un jeune soldat champenois, S. Petiton, dont un poète demanda à Genève de ne pas oublier le sacrifice : « *N'oublie pas ce Troyen au siege de Versoy, / D'un petit filet d'encre honorant sa mémoire / Au lieu de tout son sang qu'il y versa pour toy.* »

6. Du danger d'être un port de guerre (1589-1591)

Versoix ne fut pas la seule cité lémanique impactée par cette guerre genevo-savoyarde. Cible prioritaire en raison des ports de guerre qu'il abritait, le Chablais eut à subir de nombreuses attaques. **Dès le 23 avril 1589, les troupes berno-genevoises, sous le commandement du capitaine français Jean de Chaumont, s'emparèrent de la ville de Thonon** et mirent le siège devant le château, dont la petite garnison de 80 hommes capitula en deux jours. L'exemple de l'escouade de la tour de Concise avait de quoi faire réfléchir : pour avoir résisté et freiné les envahisseurs, les six survivants avaient été pendus...

Mais l'objectif réel était le château de Ripaille et son port de guerre, qui abritait deux puissantes galères, construites par des charpentiers niçois et montées par 200 soldats. Opposée à une forte garnison de 800 hommes abritée derrière murailles et casemates, l'armée berno-genevoise, appuyée par une forte artillerie et une importante cavalerie, résista à une contre-attaque : un orage providentiel mouilla les mèches des arquebuses savoyardes et les Bernois chargèrent à la pique. Après quelques jours de siège, la place-forte tomba et les galères tant redoutées furent brûlées jusqu'à la quille...

Deux ans plus tard vint le tour d'Evian. Le 1^{er} février 1591, sous les ordres des capitaines Nicolas de Harlay et Jean de Chaumont, une armée franco-genevoise de 3000 hommes, avec canons et cavaliers, s'engouffra dans le Chablais. Objectif : Evian et son chantier naval, gardés par 300 hommes. Après leur reddition le 8 février, les galères en construction furent brûlées, mais surtout la ville fut consciencieusement pillée, « *tote vuydée & les soldatz ont vendu les meubles à ceux de deçà du lac, jusques aux clous* ». Selon les chroniqueurs genevois, « *grands et petits s'y chargèrent de butin, aucuns enlevant jusqu'aux travaux, poutres, soliveaux, planchers* », de même que les ferrures de porte et de volets ! Les huit cloches de la ville furent emportées, ainsi que « *l'horloge de la grande église, de beaucoup de valeur* ». On renonça à l'incendie complet de la ville contre la coquette somme de 2 000 écus d'or. Ou l'art de se payer sur la bête...

III. Epoque moderne

1. Corsaire d'eau douce (1671 et 1704)

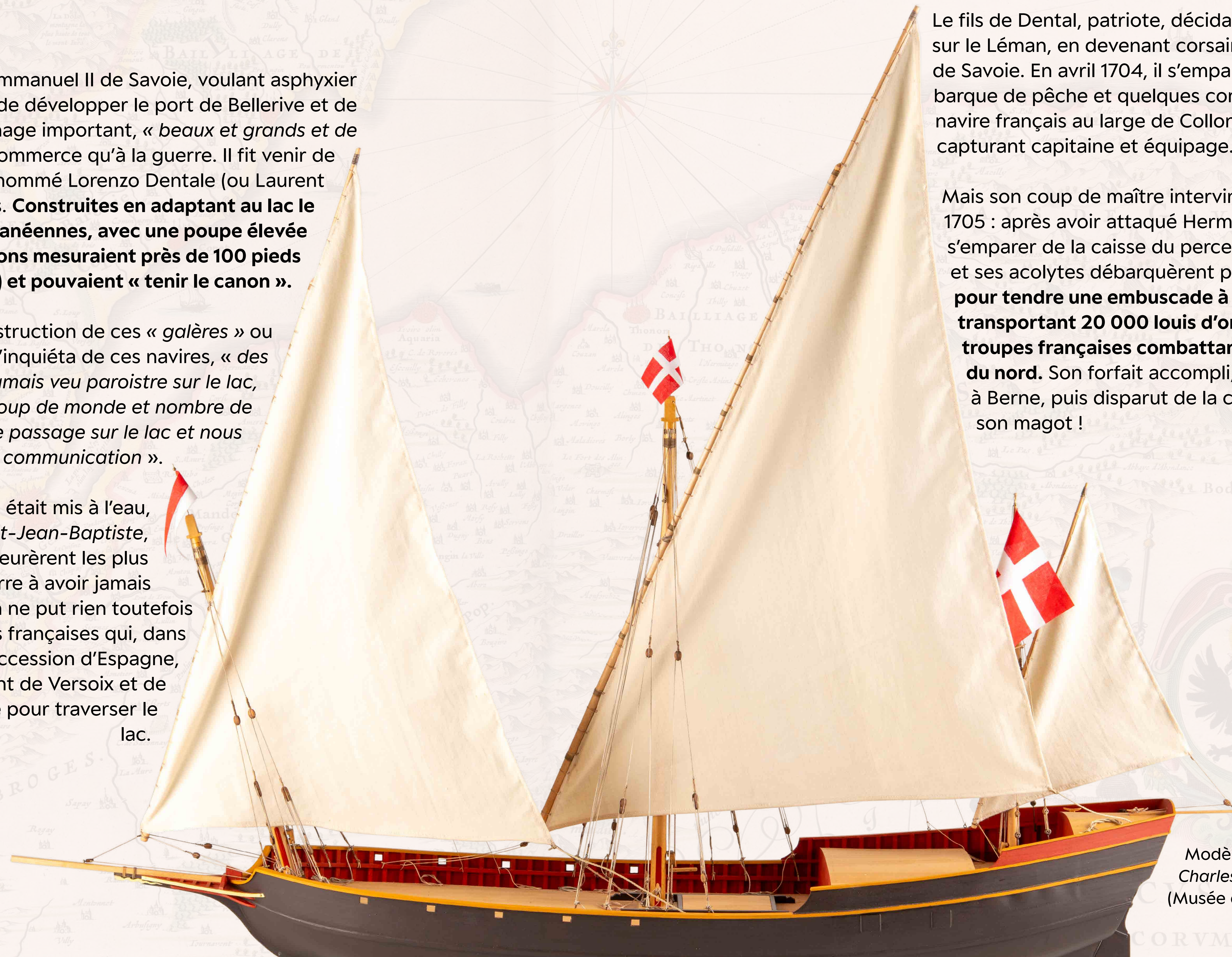
En 1670, le duc Charles-Emmanuel II de Savoie, voulant asphyxier l'économie genevoise, entreprit de développer le port de Bellerive et de le doter de bateaux d'un tonnage important, « *beaux et grands et de durée* », aptes aussi bien au commerce qu'à la guerre. Il fit venir de Nice un chef de chantier naval nommé Lorenzo Dentale (ou Laurent Dental), avec quelques ouvriers. **Construites en adaptant au lac le modèle des tartanes méditerranéennes, avec une poupe élevée et des sabords, les embarcations mesuraient près de 100 pieds de long (environ 30 mètres) et pouvaient « tenir le canon ».**

Ayant fait espionner la construction de ces « *galères* » ou « *frégates* » à Thonon, Genève s'inquiéta de ces navires, « *des plus grands que nous ayons jamais vus paroître sur le lac, auquel on peut loger beaucoup de monde et nombre de pièces de canon pour boucher le passage sur le lac et nous ôter la communication* ».

En août 1671, le *Saint-Charles* était mis à l'eau, suivi fin novembre par le *Saint-Jean-Baptiste*, encore plus grand : ils demeurèrent les plus imposants bateaux de guerre à avoir jamais sillonné le Léman. En 1703, on ne put rien toutefois contre l'arrivée des troupes françaises qui, dans le cadre de la Guerre de succession d'Espagne, envahirent le Chablais et firent de Versoix et de Thonon leurs ports d'attache pour traverser le lac.

Le fils de Dental, patriote, décida de porter la guerre sur le Léman, en devenant corsaire au nom du duc de Savoie. En avril 1704, il s'empara ainsi, avec une barque de pêche et quelques compagnons, d'un navire français au large de Collonge-Bellerive, capturant capitaine et équipage.

Mais son coup de maître intervint le 21 octobre 1705 : après avoir attaqué Hermance la veille pour s'emparer de la caisse du percepteur royal, Dental et ses acolytes débarquèrent peu après Coppet, **pour tendre une embuscade à un convoi militaire transportant 20 000 louis d'or, toute la solde des troupes françaises combattant encore en Italie du nord.** Son forfait accompli, Dental se réfugia à Berne, puis disparut de la circulation... comme son magot !



Modèle réduit du *Saint-Charles* par Schneider, 1994 (Musée du Léman)

2. La fausse bataille navale (1720)

Été 1720, sur le lac, à peu près entre les Pâquis et le Port-noir, une bataille navale fait rage. Parmi la dizaine de bateaux engagés se trouvent des galères chargées de canons. Le peintre Robert Gardelle assiste à la scène. Il en tire une huile et des gravures sur lesquelles il ajoute de la fumée. Le message est clair : les canons ont tiré.

Attention aux conclusions hâtives. Si des coups de canons ont bien été tirés ce jour d'été 1720, si les galères étaient bel et bien présentes, il n'y eut ni mort ni blessé. La bataille navale n'était qu'un jeu, vraisemblablement organisé par les Exercices de la navigation, une société fondée par la corporation des bateliers en 1677.



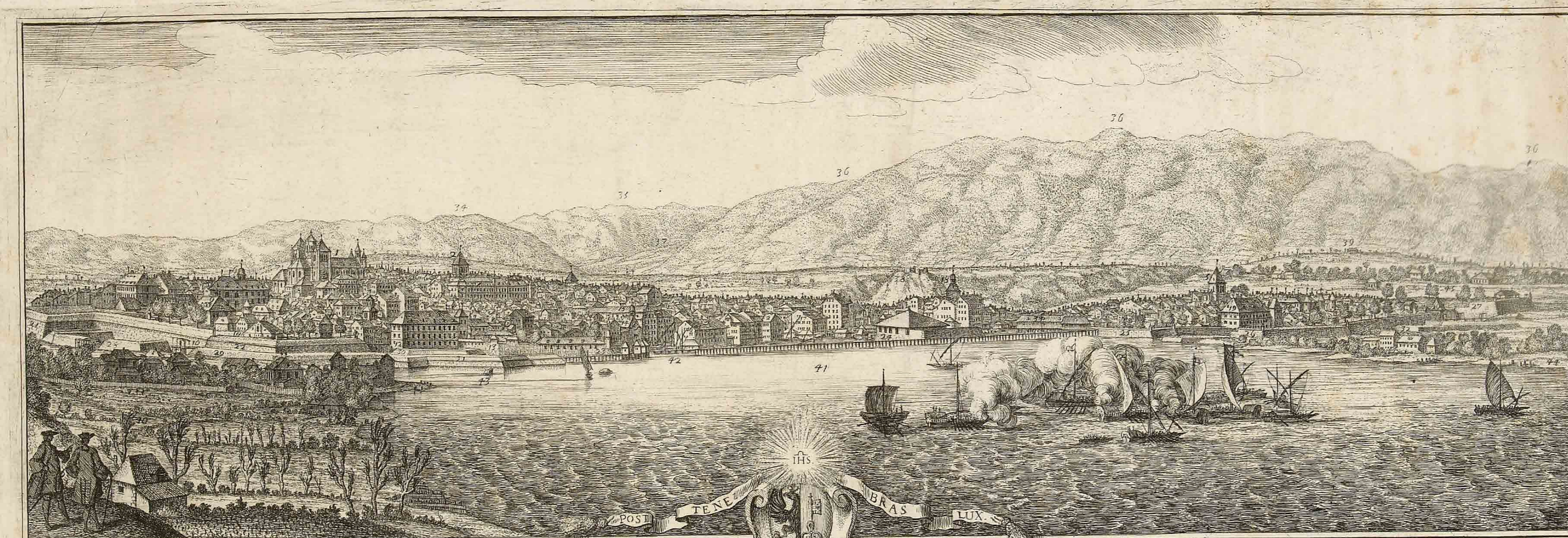
VUE DE GENEVE du côté du Levant.
Avec trois autres de differents côtés

20. Porte de Cornevin du d
21. Bastion de St. Antoine. 2
23. Bastion de Longemalle
25. Bastion de Charlepoulet
26. Bastion de Cornevin. 28.
29. Bastion de Hesse.
30. Bastion de Longemalle. 31. Bastion de Longemalle.
32. Bastion de Cornevin. 33. Mont St. Julien.
34. Pas de la Cluse. 35. Mont St. Julien.
36. Mont St. Julien. 37. Pas de la Cluse. 38. Ruines de la Bâtie.
39. Chaux. 40. Les Eaux vives. 41. Le Lac.
42. Entrée du Port. 43. Pierre de Niton.
44. Les Paquis. 45. Jean.

A Genève, dès le XV^e siècle, des sociétés se créent pour rassembler des hommes qui pourront s'entraîner et participer à la défense la ville en cas d'attaques. Outre l'Exercice de la navigation qui fusionna avec l'Exercice de l'Arquebuse en 1856, il y eut aussi le Noble Exercice de l'arc qui existe toujours, Les Petits Volontaires, l'Exercice du canon, l'Exercice des Fusiliers, etc. Ces sociétés organisaient des entraînements mais aussi de grandes fêtes.

▲ Robert Gardelle, *Vue de la ville de Genève et de la rade prise de Cologny, 1720* (MAH)

< Robert Gardelle, *Vue de Genève du côté du Levant, 1720* (BGE)

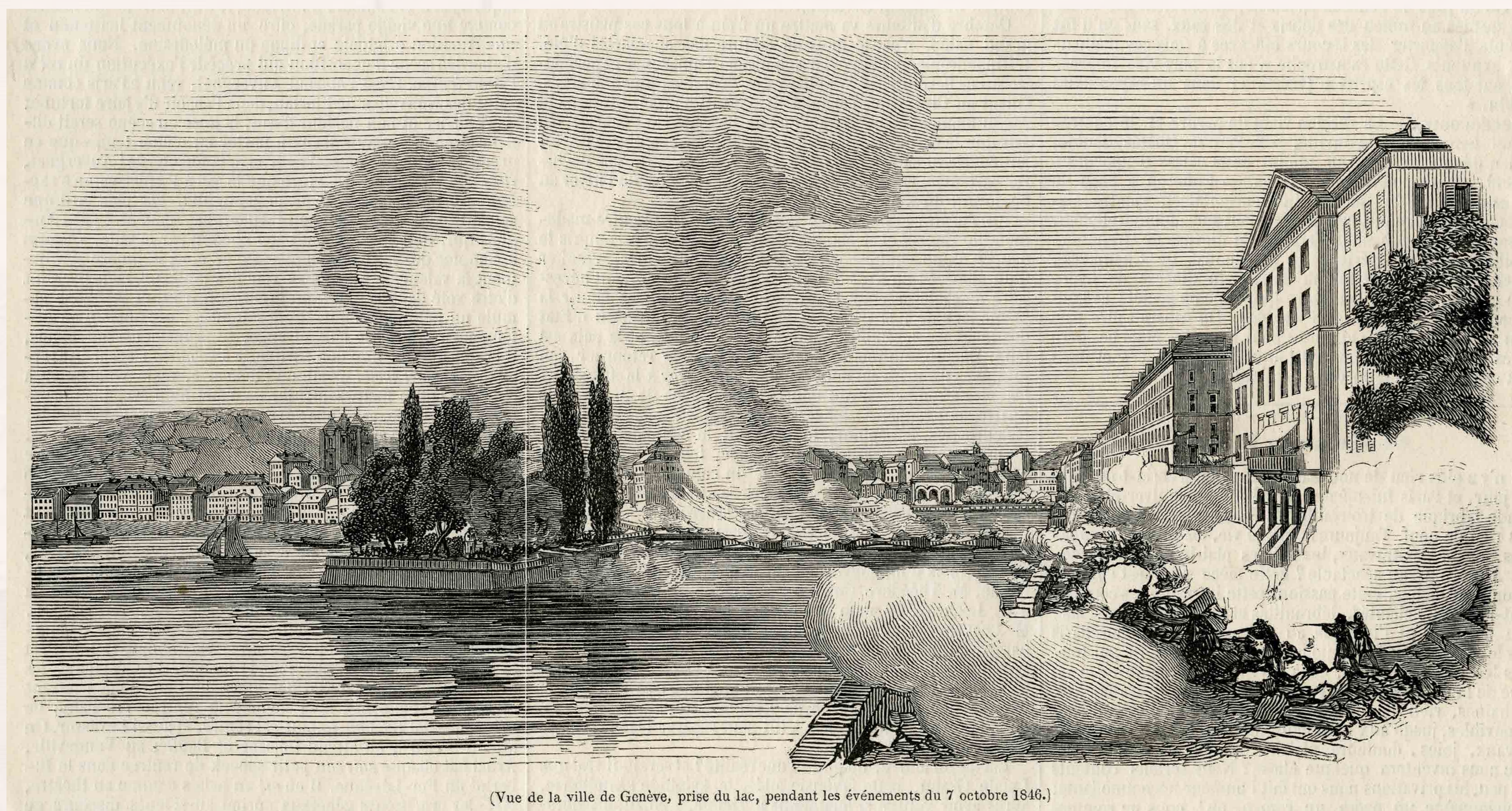


VUE DE GENEVE du côté du Levant.
Avec trois autres de differents côtés
Presentées
Aux Magnifiques & tres Honorés Seigneurs
Les seigneurs Syndics et Conseillers de la Ville et Republique de GENEVE
Par leur tres humble et tres Obeissant Serviteur
ROBERT GARDELLE.

1. Temple de St. Pierre. 2. Temple de St. Germain.
3. Temple de la Madeleine. 4. Temple Neuf.
5. Temple de St. Gervais. 6. Hôpital General.
7. Notre Dame la Neuve ou l'Assommoir.
8. L'Eveché aujourd'hui la Prison.
9. Le Collège 10. Pont et Porte de Rive.
11. La Tour maîtresse.
12. Magasin à blé et Boucheries de Longemalle.
13. Caisse aux Aigles. 14. Horloge du Molard.
15. Les Halles. 16. Port ou Molard.
17. Port de la Fusterie.
18. Tour ou Horloge de l'Isle.
19. Magasin à blé de Charlepoulet.

20. Porte de Cornevin du de Suisse.
21. Bastion de St. Antoine. 22. Bastion de Hesse.
23. Bastion de Longemalle. 24. Bastion des Baquet.
25. Bastion de Charlepoulet. 26. Bastion du Cendrier.
27. Bastion de Cornevin. 28. Ravelin de Rive.
29. Contregarde du Bastion de Hesse.
30. Ravelin de Longemalle. 31. Contregarde de Longemalle.
32. Ravelin de Cornevin. 33. Molins.
34. Mont du Wâche. 35. Montagne du Crêdo.
36. Mont Jura 37. Pas de la Cluse. 38. Ruines de la Bâtie.
39. Chaux. 40. Les Eaux vives. 41. Le Lac.
42. Entrée du Port. 43. Pierre de Niton.
44. Les Paquis. 45. Jean.

3. Des barricades sur le quai des Bergues (1846)



(Vue de la ville de Genève, prise du lac, pendant les événements du 7 octobre 1846.)

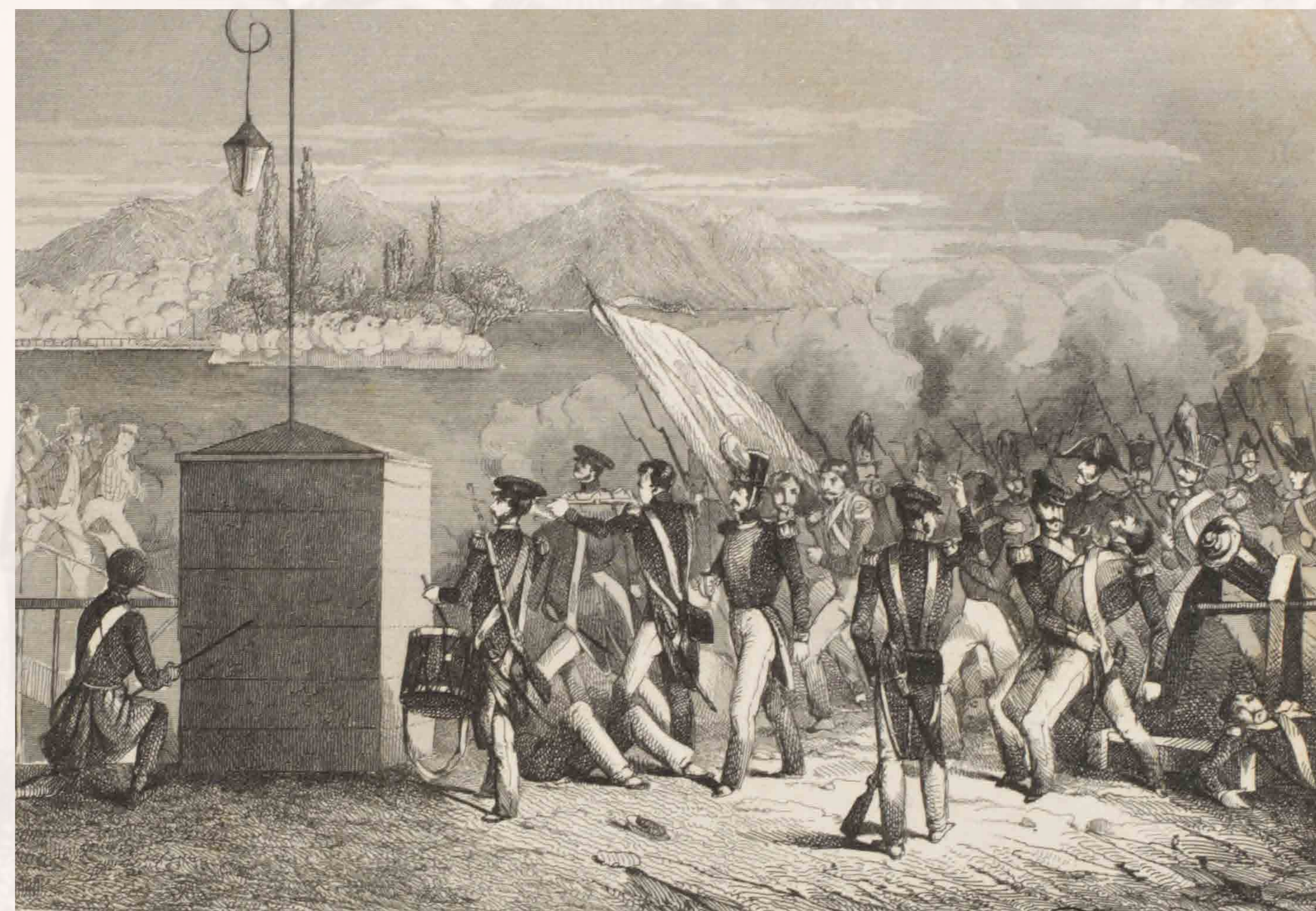
Dessin publié dans *L'Illustration*, 1846 (Musée du Léman)



Auteur inconnu, *La révolution de Genève, 1846* (BGE)

Le 3 octobre 1846, le gouvernement genevois refuse de soutenir la dissolution du Sonderbund, une ligue sécessionniste composée de sept cantons catholiques. Ce refus met le feu aux poudres. C'est le début de la révolution de 1846 qui entrainera la démission du gouvernement, l'arrivée au pouvoir de James Fazy et la promulgation d'une nouvelle Constitution.

Des barricades, des coups de canon, pendant deux jours, Genève va vivre une véritable guerre civile qui fera plus d'une vingtaine de morts. Le témoignage d'un certain Miéville, rédacteur à la *Gazette de Lausanne*, permet de prendre la mesure de la violence qui a secoué Genève :



T. Guerin, *Révolution de Genève, 1846* (BGE)

« Des deux côtés les passions sont parvenues au dernier degré d'exaltation ; un arrangement n'est plus possible et c'est la force seule qui tranchera le nœud gordien. Le feu s'ouvrira probablement dans l'après-midi ».

« On s'est battu avec un acharnement et une intrépidité qu'on aurait admirés si l'on n'eut pas le sentiment poignant que c'étaient des concitoyens et des frères qui cherchaient réciproquement à s'entredéchirer ».

« Après toute cette tragédie, et qu'elle qu'en soit l'issue, il y aura toujours un abîme entre les citoyens des deux rives du Rhône ».

« Il est difficile d'exprimer l'allégresse à peu près générale. Genève était sauvé et partout l'on paraissait sentir le bonheur du rétablissement de la paix. On se serre la main, on s'embrasse et l'on promet d'oublier le passé. Cela sera difficile, mais pas impossible. En général, la troupe du gouvernement a montré peu de zèle à servir une volonté qu'on fond elle désavouait ».

4. Transport de troupes (1857)



^ Edouard Castres, *Départ des troupes genevoises, 1857* (MAH)

> L. Menuet, *Débarquement du 20^e bataillon à Morges, 1857* (Musée du Léman)



A l'origine, il y a « l'affaire de Neuchâtel », un conflit qui oppose la Suisse à la Prusse entre 1856 et 1857. L'objet du conflit est le statut de Neuchâtel reconnu au Congrès de Vienne à la fois comme un canton suisse et comme une principauté appartenant au roi de Prusse.

Le conflit débute en 1848 lorsque les républicains neuchâtelois renversent le gouvernement royaliste et proclament la République. Ils rompent ainsi avec le roi de Prusse qui, lui, refuse de renoncer à Neuchâtel. Huit ans plus tard, des royalistes tentent de reprendre le pouvoir mais sont faits prisonniers. Le roi de Prusse, qui ne parvient pas à obtenir leur libération, décide de mobiliser son armée au 1^{er} janvier 1857.

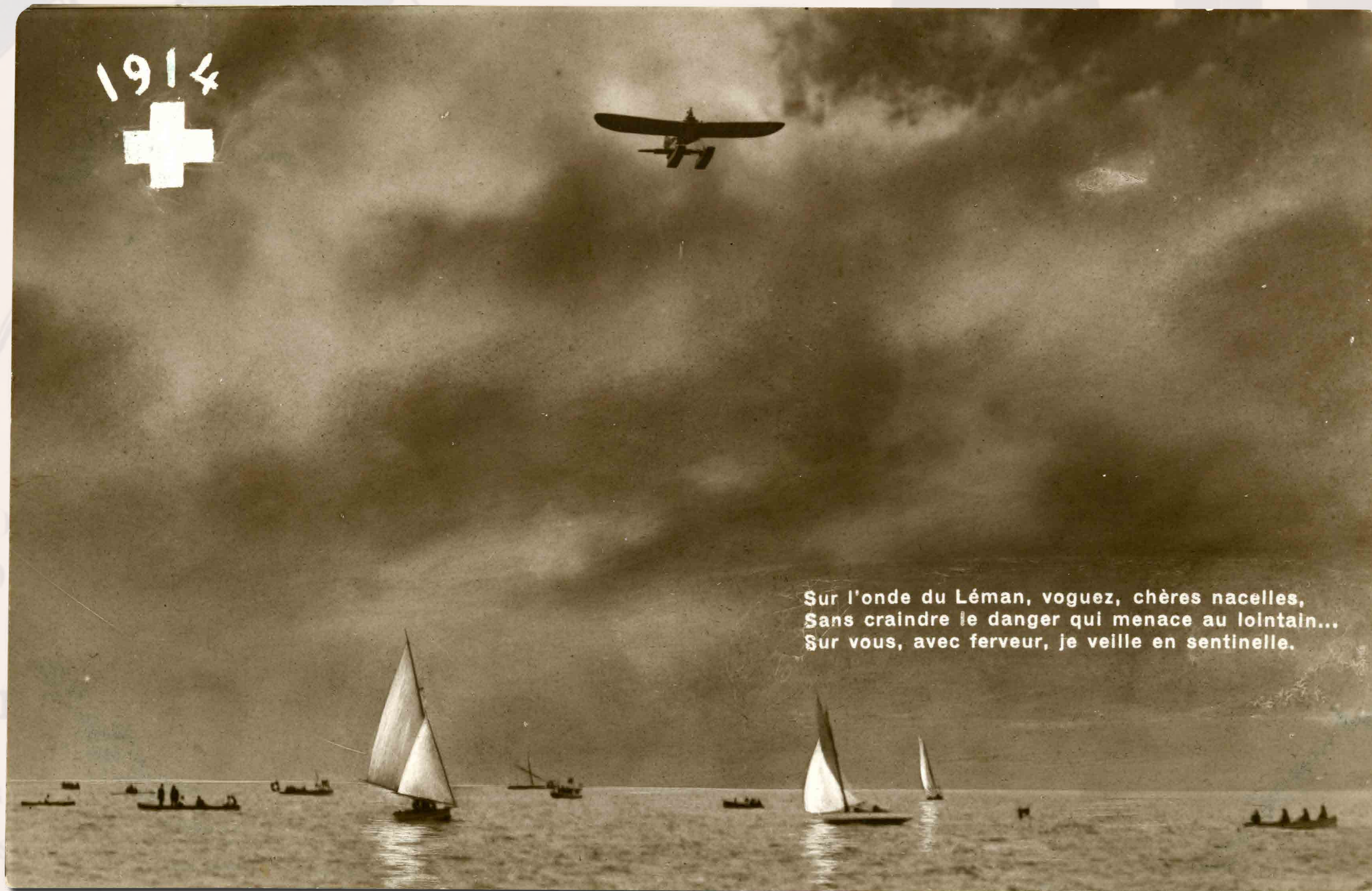
Les Suisses réagissent. **Le Général Dufour mobilise 30 000 soldats sur les bords du Rhin pour défendre la frontière. Mais de combats, il n'y en aura pas. Grâce à l'intervention de Napoléon III, la Suisse accepte de libérer les prisonniers et la Prusse de renoncer à Neuchâtel.** Tout est bien qui finit bien.

Mais quel rapport y'a-t-il entre le Léman et cette affaire neuchâtelo-prussienne ? C'est par le lac, à bord des bateaux à vapeur HIRONDELLE et RHONE, que les 800 Genevois mobilisés rejoignent Morges le 6 janvier 1857 pour se rendre ensuite à Yverdon puis Neuchâtel. C'est par le lac que ces 800 soldats sont partis car la ligne ferroviaire reliant Genève à Lausanne ne sera achevée que l'année suivante.

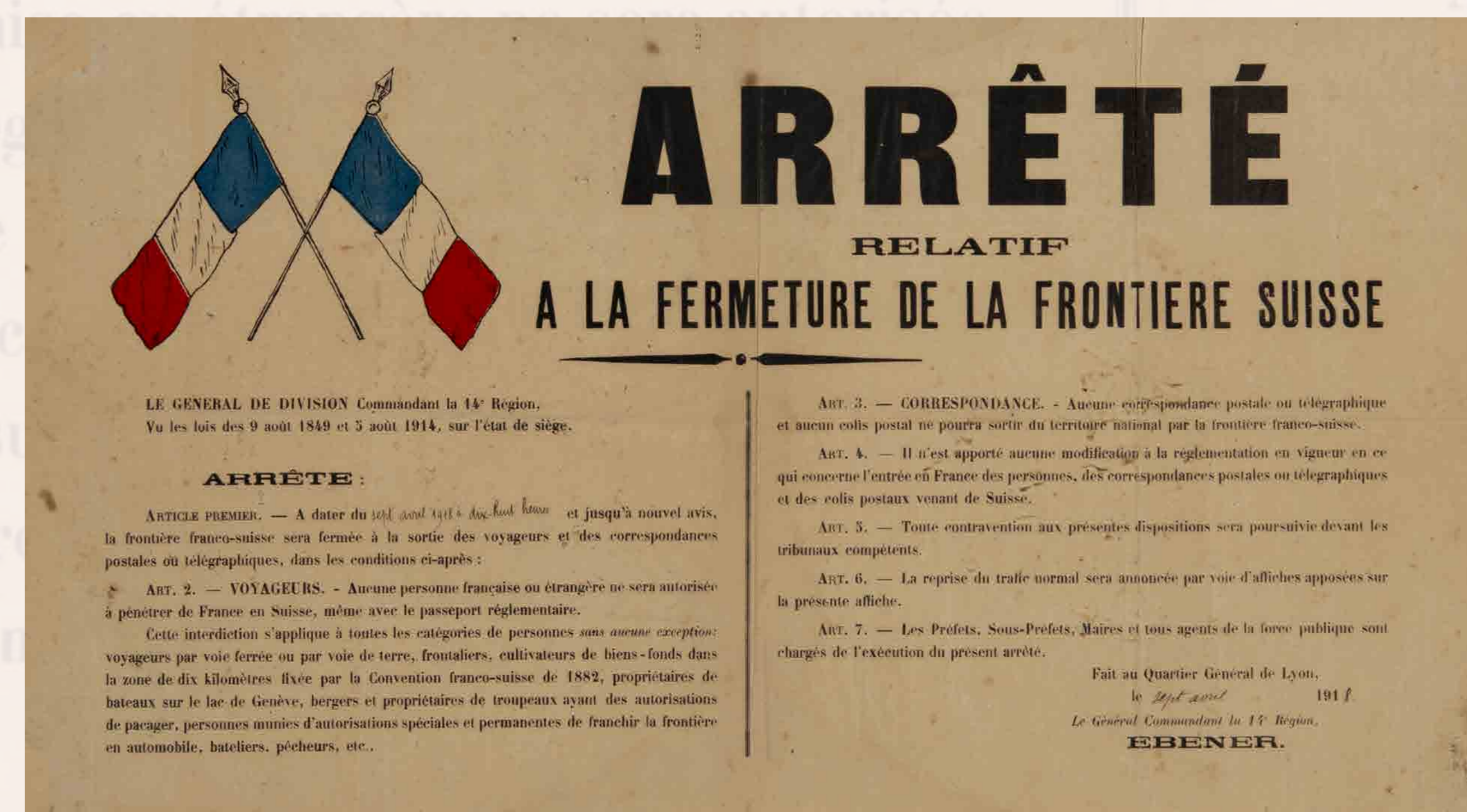
Le départ du bataillon genevois se fait au milieu d'une foule énorme qui selon un témoin « garnissait à perte de vue les quais des deux rives du lac, l'île Rousseau, le pont des Bergues tout entier [le pont du Mont-Blanc n'existait pas] et même la jetée du port ».

IV. Epoque contemporaine

1. Frontière dans les eaux et dans les airs (1914-1918)



- ^ B. Martin-Périgois, 1914 (Musée du Léman)
- > Arrêté relatif à la fermeture de la frontière suisse, 1918 (Musée du Léman)



Pendant la Première Guerre mondiale, la frontière qui traverse le lac est périodiquement fermée. **Le 7 avril 1918 par exemple, la France interdit à quiconque, Français ou étrangers, de passer de France en Suisse.** L'interdiction vaut aussi pour les correspondances postales et télégraphiques, ainsi que pour les colis. L'arrêté du 7 avril 1918 ne prévoit aucune exception, ni pour les « pêcheurs », ni pour les « bateliers », ni pour les « propriétaires de bateaux sur le lac de Genève ».

Qui dit fermeture d'une frontière dit surveillance. Celle-ci s'opère depuis la terre, depuis l'eau et même depuis les airs. **Les avions qui violent l'espace aérien suisse sont nombreux, au point que l'armée demande dès 1914 par voie de presse aux citoyens de lui signaler tout avion étranger.** Pour ce faire, elle explique comment distinguer la nationalité des avions. C'est le grand écusson suisse placé sous les ailes et sur le gouvernail qui permet de reconnaître les avions helvétiques. Les Français, les Anglais et les Allemands peuvent être identifiés grâce aux emblèmes peints sous leurs ailes, respectivement une cocarde tricolore, l'Union Jack et une croix noire.

2. Les internés de la Riviera (1916-1919)



C'est Là-bas

SOUVENIR DU PASSAGE DES INTERNÉS EN SUISSE

1914-1917

Alexis Vautier, C'est là-bas, vers 1917 (Musée du Léman)

Février 1916, un premier convoi de prisonniers français arrive à Montreux pour y être soignés.

Ils seront logés dans des hôtels des environs, notamment à Glion, à Chailly, à Chésereux, à Clarens. D'autres suivront. Ces prisonniers font partie de ceux qu'on appelle les internés, c'est-à-dire des soldats blessés ou malades faits prisonniers pendant la Première Guerre Mondiale.

La Suisse accueillera quelques dizaines de milliers de ces soldats : des Allemands, des Français mais aussi des Belges et des Anglais.

Pour les internés, la Suisse est une prison dorée. Ils y sont accueillis chaleureusement, bien traités, logés, nourris et blanchis. Ils ont même le droit à des distractions : excursions, théâtre, musique. Mais une prison reste une prison. La famille et les amis manquent. Le mal du pays grandit.

C'est ce qu'a voulu montrer le peintre Alexis Vautier. Le spahi en uniforme qu'il peint regarde avec nostalgie la France de l'autre côté du lac. On l'imagine soupirer avec émotion : « C'est là-bas ».



L'ACCUEIL de la SUISSE aux RAPATRIÉS

« Soudain on se précipite aux portières. Des drapeaux rouges à croix blanche, des drapeaux tricolores - ceux qu'on ne voit plus depuis trois ans - se balancent sur la façade grise d'une gare. Sur le quai, des infirmiers, des infirmières, des soldats aux hautes coiffures, une foule qui agite chapeaux et mouchoirs.....

..... Alors quoi ? Est-ce qu'on sort vraiment de l'enfer ? C'est bien pour nous accueillir que ces milliers d'êtres humains pleurent et sourient !

On ose encore y croire. Et on lit les écriteaux en guirlandés
« Soyez les bienvenus en Suisse »
« Vous serez bientôt en France »

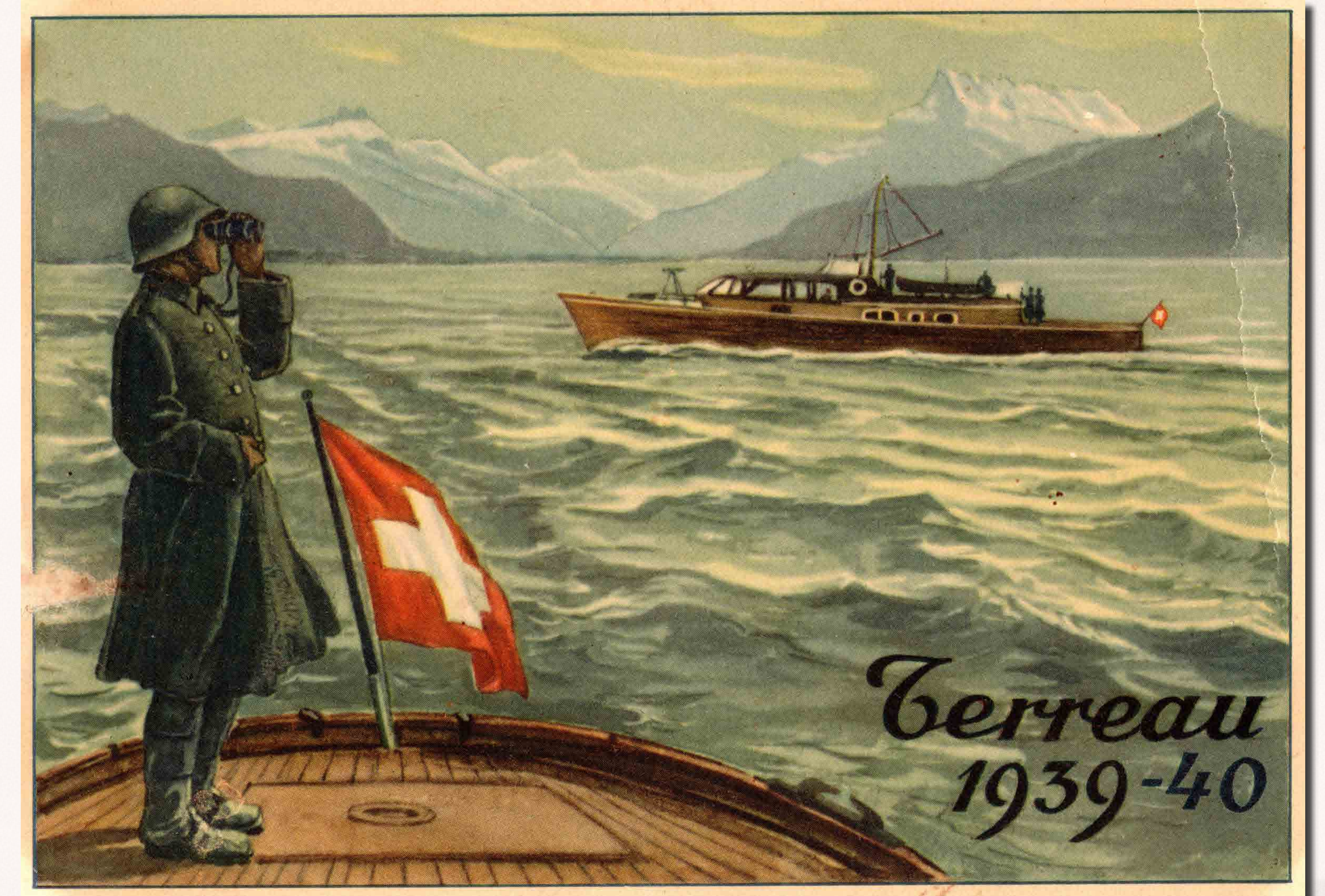
Benjamin Vallotton - Leur Calvaire.
« Collection France »
Imp. BERGER-LEVAULT, Paris-Nancy.

Victor Prouvé, L'accueil de la Suisse aux rapatriés, 1914-1915 (BGE)

3. Surveiller les frontières liquides (1939-1940)



M. et E. Fontannaz, Bateaux réquisitionnés par l'armée à Ouchy, 1939-1945 (MHL)



Carte postale commémorant le détachement « Terreau », vers 1940 (Musée du Léman)

Dès le début de la Seconde Guerre mondiale, la Suisse décrète la mobilisation générale. Il s'agit notamment de surveiller les frontières. Si la plupart des mobilisés sont déployés le long des frontières terrestres, un plus petit nombre est affecté à la surveillance des lacs.

C'est le cas pour les soldats du détachement « Terreau » (abréviation de « Territorial » et « Eau ») qui naviguent à bord de canots automobiles réquisitionnés. Leur mission est importante selon un journaliste de la *Gazette de Lausanne* : « L'emploi des parachutistes et le rôle sans cesse croissant de l'avion ont, subitement, conféré beaucoup d'importance à ces lacs qui sont aussi de magnifiques pistes d'amerrissage ».

Toujours selon ce même journaliste, la vie est rude pour les soldats du détachement « Terreau ». « Alors que les terriens passaient, pour la plupart, leurs nuits à l'abri des intempéries, les matelots d'eau douce en casque et gris-vert, connurent les délices des randonnées sur l'eau noire et glacée, dans le vent coupant de l'hiver, secoués par les vagues, éclaboussés d'embruns, bientôt transformés en chapes de glace ».



Max Kettel, Deux bateaux (PIX et JURA) réquisitionnés par l'armée pendant la 2^e Guerre mondiale (AFS)

4. Fuir par le lac (1941-1944)



Feuille d'Avis de Lausanne, Deux bateaux de l'armée suisse sur le lac, 1941-42 (Musée du Léman)

« Par une nuit d'août, on embarque au port de Rives. C'était une assez grosse embarcation. Nous étions trois à bord ; le patron Louis Duchêne, son aide, Antoine Lugin, dit « Lolay », et moi. Nous sommes partis sans bruit, à la rame, pour ne pas donner l'éveil ».

L'homme qui raconte s'appelle Pierre Mendès-France, député depuis 1932, futur Président du Conseil des Ministres. En 1941, au moment des faits, il vient de s'évader de prison après sa condamnation par le régime de Vichy. Il poursuit : « Le patron n'a fait démarrer son moteur que lorsque nous avons été à bonne distance de la côte. Il a mis le cap sur la Suisse. Alors seulement j'ai commencé à respirer.

Plus nous nous éloignons, moins je redoutais d'être poursuivi par les douaniers et les gendarmes français. Mais plus mes compagnons craignaient de tomber sur les douaniers et les gendarmes suisses. En somme, durant toute la traversée, moins j'avais peur, plus ils avaient peur ».

Selon l'historienne Ruth Fivaz-Silbermann, au moins 400 juifs sont parvenus à fuir la France occupée pour passer en Suisse par le lac pendant la Seconde Guerre mondiale. Tous ont eu recours à des passeurs, principalement des pêcheurs français, qui le plus souvent se sont faits payer. Les risques étaient grands. Certains se sont faits arrêter, amender, emprisonner. Il y eut même un mort, un jeune pêcheur blessé mortellement par un douanier suisse.

Fuir la France par le lac n'était pas une mince affaire. Il fallait échapper aux gendarmes et douaniers français, trouver un passeur, bénéficier d'une météo favorable, ne pas être repéré par les bateaux des douanes qui patrouillaient et accoster sans se faire repérer par les douaniers et les gendarmes suisses. On comprend pourquoi il y eut bien plus de tentatives de passage par les frontières terrestres.

5. La tragédie de Saint-Gingolph (1944)



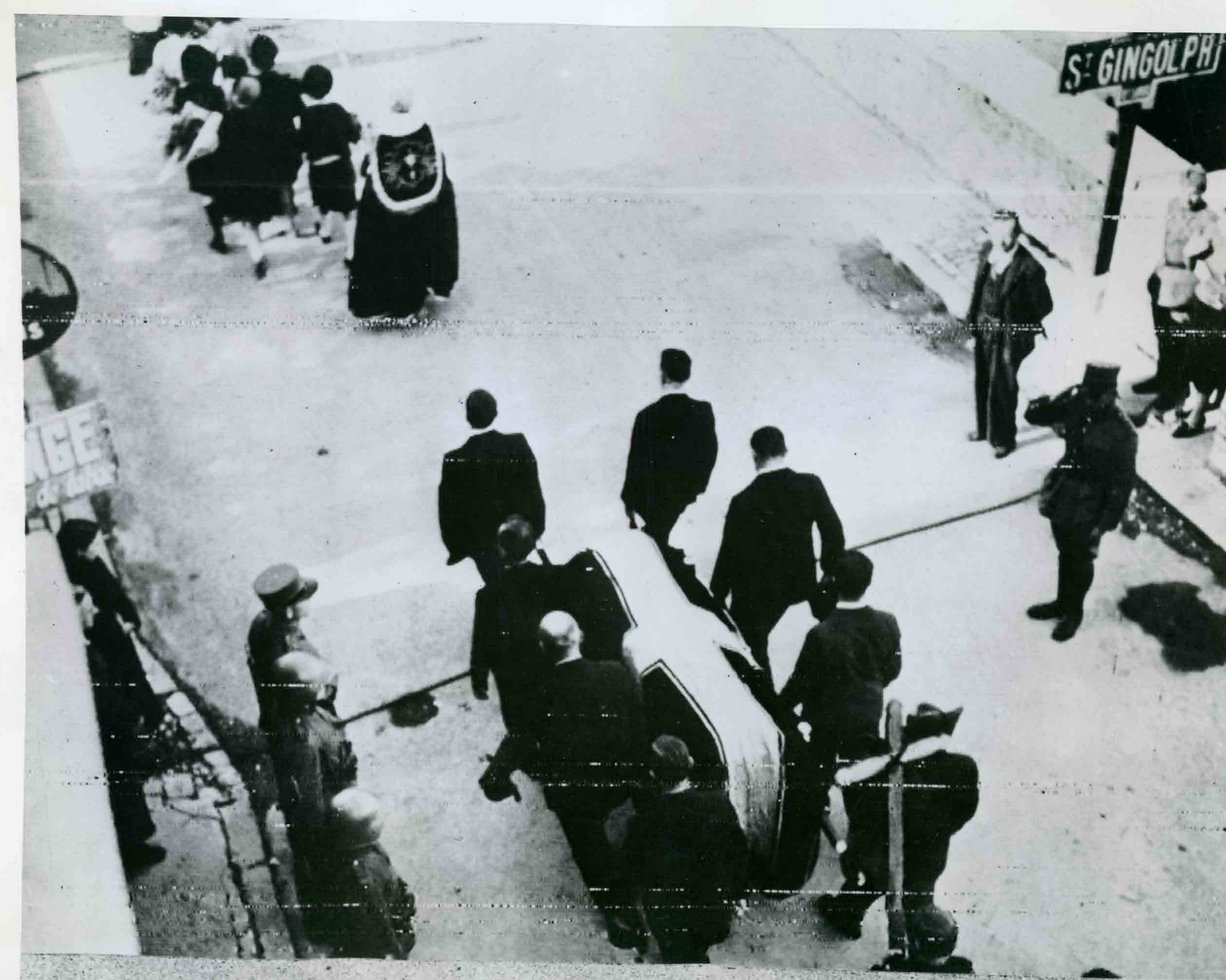
Izard, St-Gingolph après l'incendie, juillet 1944 (Musée du Léman)

Oui, Saint-Gingolph a brûlé le 23 mai 1944, incendié par un bataillon de SS armés de lance-flammes. Ce crime de guerre, qui détruisit 81 bâtiments et les biens et les souvenirs de ceux qui y vivaient, fut une expédition punitive. La veille, une attaque menée par des résistants avait causé la mort d'une dizaine de soldats allemands et de deux civils.

Oui, la très grande majorité de la population a été sauvée en passant en Suisse avant l'arrivée des SS, car Saint-Gingolph est un village franco-suisse traversée par une rivière qui fait frontière. Il y eut néanmoins six morts parmi les habitants, ceux qui n'avaient pas fui et qui furent fusillés par les SS.

« La moitié du village de Saint-Gingolph-France n'est plus que cendres et pierres calcinées. Le feu a détruit des maisons où il faisait bon rentrer le soir, parce que c'était le toit familial.

Presque toute sa malheureuse population a pu sauver sa vie, en franchissant le petit ruisseau qui sépare la France meurtrie de ce sol, tout proche, qui est celui de notre patrie ».



ACME Newspictures, Enterrement des victimes de St-Gingolph, août 1944 (Musée du Léman)